

Prison de Champ-Dollon

Rapport d'activités 2008

(hors résultats financiers)



1. PRISON DE CHAMP-DOLLON

1.1. MISSION

Inaugurée en 1977, la prison de Champ-Dollon a pour principale mission de détenir des personnes placées en détention avant jugement.

Le Règlement sur le régime intérieur de la prison et le statut des personnes incarcérées du 30 septembre 1985 F 1 50.04, prévoit la possibilité de détenir :

- des prévenus ;
- des condamnés en attente de transfert ;
- des détenus à titre extraditionnel ;
- des personnes à incarcérer sur ordre des autorités fédérales ;
- des personnes condamnées en application du droit pénal ordinaire ou du droit pénal militaire à une peine d'arrêt ou d'emprisonnement de trois mois au plus, ou encore qui doivent subir un solde de peine d'une durée inférieure à trois mois au plus, pour autant qu'elles ne puissent être placées dans un établissement affecté aux courtes peines ;

et exceptionnellement :

- des mineurs à la demande du Tribunal de la jeunesse. Pendant plusieurs années, de nombreux mineurs étaient régulièrement incarcérés à la prison de Champ-Dollon. Depuis le mois de mai 2006, sur décision du Conseiller d'Etat en charge du département des institutions, M. Laurent Moutinot, il n'y a plus de mineurs incarcérés à la prison ;
- des détenus dépendant de l'autorité d'un autre canton.

1.2. STRUCTURES ET ORGANISATION

La prison de Champ-Dollon comprend quatre secteurs ou domaines d'activité :

- la prison proprement dite située sur la commune de Puplinge ;
- l'unité cellulaire hospitalière (UCH) localisée sur le site Cluse-Roseraie des Hôpitaux universitaires de Genève ;
- l'unité cellulaire psychiatrique (UCP) située sur le site de Belle-Idée des Hôpitaux universitaires de Genève ;
- pendant la nuit, les Violons du Palais de Justice (VPJ) situés dans l'enceinte de ce dernier.

Par ailleurs, quatre services externes ne dépendant pas de la direction de l'établissement fournissent des prestations au sein de la prison :

- groupe socio-éducatif ;
- service médical ;
- services religieux ;
- bibliothèque.

a) La prison de Champ-Dollon

La prison de Champ-Dollon est située à Puplinge et a été conçue pour détenir 270 personnes. Suite à divers réaménagements, six places supplémentaires et provisoires ont été créées depuis le 1^{er} novembre 2005. Sur la base d'une capacité officielle de 270 places, le classement cellulaire est opéré ainsi

Unités hommes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface (m ²)
Cellules à 1 place	138	138	12.24
Cellules à 3 places	38	114	25.50
Cellules à 5 places	3	15	38.25
Total hommes	179	267	

Unités femmes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface (m ²)
Cellules à 1 place	9	9	12.24
Total femmes	9	9	
Total	188	276	

b) Unité cellulaire hospitalière (UCH)

L'UCH est située dans les bâtiments des HUG. Elle dispose de cinq chambres à deux lits et permet aux détenus de recevoir des soins médicaux et chirurgicaux. Cette unité fait partie des établissements du concordat latin sur la détention pénale des adultes.

c) Unité cellulaire psychiatrique (UCP)

L'UCP est située sur le site de Belle-Idée et dispose de sept chambres individuelles. Des traitements et des soins psychiatriques hospitaliers en milieu pénitentiaire y sont dispensés. Cette unité fait partie des établissements du concordat latin sur la détention pénale des adultes.

d) Violons du Palais de Justice (VPJ)

Dans le but de limiter autant que possible les entrées et les sorties de la prison de Champ-Dollon entre 18h00 et 07h00, les VPJ sont, depuis le 1^{er} août 2005, en application de l'art. 51A du Règlement sur le régime intérieur de la prison et le statut des personnes incarcérées du 30 septembre 1985 F 1 50.04, une annexe de la prison. Ils accueillent pour une nuit au maximum, principalement :

- des personnes qui n'ont pas pu être transférées à la prison de Champ-Dollon avant 18h00;
- des personnes détenues à la prison de Champ-Dollon et qui devraient être à disposition du Pouvoir judiciaire dès 07h00.

Durant la journée, un membre du personnel de surveillance affecté au greffe de la prison de Champ-Dollon assure le suivi administratif des personnes détenues aux VPJ. La sécurité et la gestion des VPJ sont assurées par le Détachement de convoyage et de surveillance (DCS), subordonné à la gendarmerie genevoise.

e) Services externes

Quatre services dispensent des prestations à l'intérieur de la prison mais ne sont ni rattachés ni subordonnés à la direction de l'établissement.

- **Le groupe socio-éducatif** est composé de travailleurs sociaux et de formateurs pour adultes. Ce groupe conseille les personnes détenues et élabore avec elles des projets sociaux et professionnels. Il dépend directement du service de probation et d'insertion ;
- **Le service médical** est composé de personnels médical et infirmier et prodigue des soins ambulatoires en permanence. Il est rattaché aux Hôpitaux Universitaires de Genève ;
- **Les services religieux et l'assistance spirituelles** sont assurés par des aumôniers-ères de l'église catholique romaine; de pasteurs de l'église nationale protestante et d'un Imam de la Mosquée de Genève ;
- **La bibliothèque** dépend du service des bibliothèques municipales de la Ville de Genève.

1.3. ENTITES EXTERNES

a) Centre de sociothérapie « La Pâquerette »

Le Centre de sociothérapie « La Pâquerette » est situé au quatrième étage de la prison de Champ-Dollon. Il dispose de onze cellules individuelles et est intégralement géré par les Hôpitaux Universitaires de Genève. Le Centre reçoit des détenus atteints de désordres graves de la personnalité et qui demandent à y être traités. Il a pour but d'améliorer leur condition personnelle et de préparer leur retour à la vie libre. La prison de Champ-Dollon met à disposition les locaux et les équipements pénitentiaires nécessaires. Des gardiens de la prison sont détachés au centre pour assurer la sécurité.

b) La Clairière

La Clairière est un centre éducatif, de détention et d'observation pour mineurs et dispose de trente places. L'établissement assure l'exécution des décisions prises par le Tribunal de la jeunesse et le Tribunal tutélaire. Il est géré par le service des établissements de détention et des peines alternatives (SEDPA). Huit collaborateurs de la prison de Champ-Dollon sont chargés de la surveillance au sein de ce Centre, en collaboration avec l'équipe des éducateurs en place.

1.4. LE PERSONNEL

le 1^{er} janvier 2008, le personnel de la prison de Champ-Dollon était ainsi réparti :

Statut	Nombre de personne	Postes
Direction	5	5
Gardiens	192*	191.5
Surveillantes	32*	31.6
Secteur administratif	17	16.4
	(+ 7 auxiliaires)	(+ 5.3 auxiliaires)
Total	246	244.5

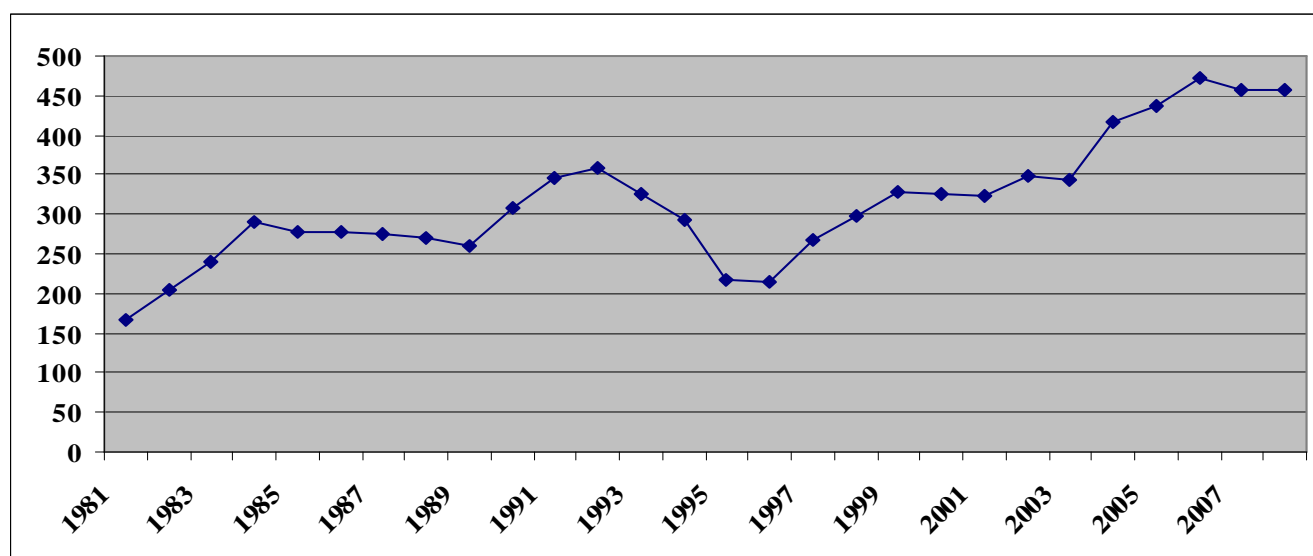
*) y compris les gardiens / surveillantes détachés ou affectés au Centre de sociothérapie « La Pâquerette », à la Clairière, aux VPJ, à l'UCH et à l'UCP.

2. STATISTIQUES

2.1. DEVELOPPEMENT HISTORIQUE

Le graphique 1 illustre l'évolution du nombre moyen de détenus par année depuis 1981. Jusqu'en 1990, le nombre moyen demeure proche de la capacité de 270 places, avant d'augmenter à 359 détenus en 1992. Par la suite, il tombe sous la capacité maximale entre 1995 et 1997, avant de remonter sans interruption pour atteindre le plus haut nombre moyen de 472 détenus pour l'année 2006. L'effectif maximal a été atteint le 10 octobre 2006 avec 504 détenus. Malgré la mise en service de l'établissement fermé de la Brenaz le 1^{er} février 2008 et le transfert de 68 détenus de Champ-Dollon dans cet établissement, l'effectif moyen pour 2008 se situe à 457, ce qui correspond à un taux d'occupation moyen de 169%.

Graphique 1 : Champ-Dollon*: nombre moyen de détenus / an de 1980 - 2008



*) y inclus le Centre de sociothérapie "la Pâquerette", l'UCH, l'UCP et les VPJ.

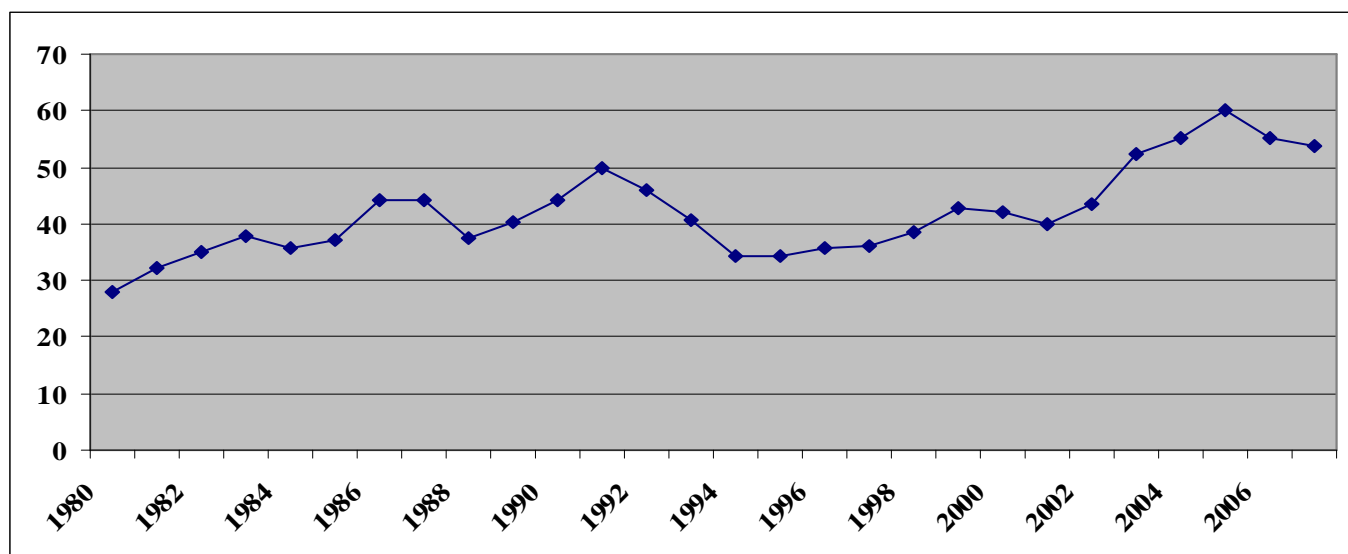
Tableau 1: Champ-Dollon : Entrées et nuitées de 1980 - 2008

Année	Entrées	Nuitées
1980	1'868	52'189
1981	2'005	60'715
1982	2'137	75'044
1983	2'271	87'554
1984	2'496	105'875
1985	2'580	102'001
1986	2'464	101'755
1987	2'003	100'933
1988	1'981	99'211
1989	2'280	95'561
1990	2'475	112'398
1991	2'496	126'049
1992	2'279	131'047
1993	2'275	119'433
1994	2'356	107'333
1995	2'094	79'015
1996	2'074	78'742
1997	2'465	98'007
1998	2'695	108'393
1999	2'780	120'341
2000	2'467	119'073
2001	2'467	117'648
2002	2'843	127'710
2003	2'551	125'479
2004	2'492	152'310
2005	2'453	159'746
2006	2'391	172'368
2007	2'566	166'431
2008	2'652	167'264

Le nombre de nuitées passe pendant cette période de 52'189 en 1980 à 167'264 en 2008 (tableau 1). En 2006, on observe le nombre le plus élevé (172'368 nuitées). En parallèle, le nombre d'entrées à la prison augmente également mais dans une moindre mesure. Elles varient entre 1'868 et 2'843 pendant cette période. Entre 2007 et 2008, tant le nombre d'entrées que le nombre de nuitées ont augmenté.

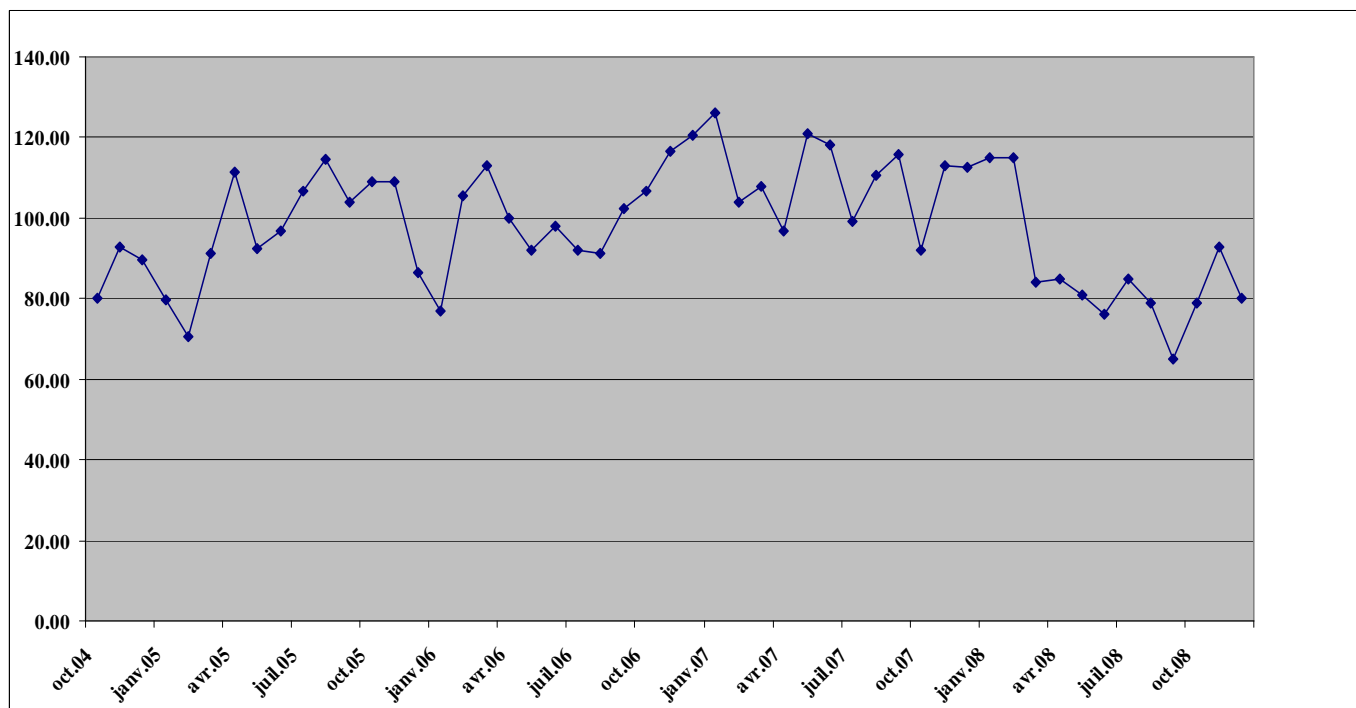
Avec des nuitées en forte augmentation et un nombre d'entrées en faible hausse, c'est la durée du séjour moyen qui double entre 1980 et 2008 (graphique 2). Elle passe de 26 jours en 1980 à 60 jours en 2006 pour redescendre à 54 jours en 2008.

Graphique 2 : Champ-Dollon : séjour moyen / an en jours de 1980 - 2008



Le nombre moyen par mois de détenus en exécution de peine varie pendant la période de octobre 2004 à décembre 2008 entre 65 et 126 (graphique 3). Ce chiffre représente environ 20% de la population carcérale de la prison. Avec la mise en service de la prison de la Brenaz et le transfert des détenus sous statut d'exécution de peine à Champ-Dollon vers cet établissement, ce chiffre passe de février 2008 à mars 2008 de 115 à 84 et reste assez stable par la suite. Une certaine rupture est constatée.

Graphique 3 : Champ-Dollon : nombre moyen / mois en exécution de peine octobre 2004 - 2008



2.2. ANALYSE DE LA POPULATION CARCERALE 2008

L'analyse suivante concerne les personnes qui ont passé au moins une nuit à la prison de Champ-Dollon au cours de l'année 2008¹. Les hommes sont largement majoritaires avec 94%, comme le démontre le tableau 2.

Tableau 2 : Champ-Dollon : population 2008 par sexe

Sexe	Nombre	%
Hommes	2'925	94.4
Femmes	175	5.6
Total	3'100	100.0

La population est jeune : presque 30% des détenus sont âgés de moins de 23 ans et presque 60% des détenus sont âgés de moins de 30 ans (tableau 3).

Tableau 3 : Champ-Dollon : population 2008 par âge

Age	Nombre	%	% cumulé
18-23	893	28.8	28.8
24-29	932	30.1	58.9
30-39	832	26.8	85.7
40-49	314	10.1	95.8
50-59	103	3.3	99.2
60-69	22	0.7	99.9
> 70	4	0.1	100.0
Total	3'100	100.0	100.0

Plus de la moitié des détenus sont musulmans et 20.3% sont catholiques. Les orthodoxes et les protestants représentent ensemble environ 12% (tableau 4).

Tableau 4 : Champ-Dollon : population 2008 par confession

Religion	Nombre	%
Musulman	1'791	57.8
Catholique	628	20.3
Sans religion	303	9.8
Orthodoxe	281	9.1
Protestant	77	2.5
Autres	20	0.6
Total	3'100	100.0

¹ Soit les entrées en 2008 (2'652) plus les personnes déjà incarcérées au 31.12.2007 (448; n=3100). Si une personne a été incarcérée plusieurs fois à Champ-Dollon au cours de l'année, elle est comptabilisée à chaque reprise.

9.5% des personnes détenues à la prison de Champ-Dollon sont de nationalité suisse (tableau 5). 40% des détenus proviennent du continent africain, dont 20.6% de l'Afrique du Nord et 19.4% du reste de l'Afrique. Les pays de l'Europe de l'Est et les pays balkaniques représentent 20.5% et le reste de l'Europe 17.4%. Au total, 108 nationalités différentes étaient représentées en 2008 à la prison de Champ-Dollon.

Dans ce contexte, il faut souligner de rappeler que le fait d'être un étranger sans résidence en Suisse peut être un élément déterminant pour amener les autorités judiciaires compétentes à prononcer une mise en détention avant jugement afin de limiter le risque de fuite.

Tableau 5 : Champ-Dollon : population 2008 par nationalité / région

Région	Nombre	%
Afrique du Nord	640	20.6
Europe de l'Est (incl. Russie) / Balkans / Caucase	637	20.5
autre Afrique	602	19.4
autre Europe (Union européenne)	540	17.4
Suisse	293	9.5
Moyen Orient	242	7.8
Amériques	92	3.0
Asie et Océanie	53	1.7
Apatride	1	0.0
Total	3'100	100.0

L'analyse par statut de séjour montre que la grande majorité des étrangers détenus à la prison de Champ-Dollon, soit 66%, ne réside pas en Suisse² (tableau 6).

Tableau 6 : Champ-Dollon : population 2008 par statut de séjour

Statut de séjour	Nombre	%
Étrangers résidant à l'étranger	2'061	66.5
Étrangers résidant en Suisse	746	24.1
Suisses	293	9.5
Total	3'100	100.0

La grande majorité de détenus arrivent à Champ-Dollon pour y être détenus avant leur jugement (92.5%); seuls 7.5% sont en exécution de peine lors de leur entrée.

² Cette catégorie inclue les résidents à l'étranger, les personnes sans domicile connu, les requérants d'asile et les personnes de nationalité inconnue.

L'analyse de la durée de séjour montre que 11.7% des détenus demeurent incarcérés seulement une nuit à la prison de Champ-Dollon (tableau 7). 34% des détenus reste moins de huit jours (la durée du mandat d'arrêt est de huit jours) et 10% des détenus ont été libérés après plus de quatre mois.

Tableau 7 : Champ-Dollon : population 2008 par durée de séjour

libéré après	Nombre	%	% cumulé
1 jour	363	11.7	11.7
2 jours	144	4.6	16.4
8 jours	543	17.5	33.9
14 jours	110	3.5	37.4
30 jours	342	11.0	48.5
60 jours	489	15.8	64.2
90 jours	204	6.6	70.8
120 jours	121	3.9	74.7
> 120 jours	324	10.5	85.2
Total	2'640*	85.2	85.2

*) 460 détenus du total des 3'100 détenus (cf. tableau 2) étaient encore incarcérés le 31.12.2008.

Le tableau 8 analyse les détenus présents à la prison de Champ-Dollon à un moment donné, soit le 31.12.2008. Des 460 détenus présents ce jour, 227 dépendait de l'instruction, 132 du parquet (en attente de jugement ou en recours), 93 se trouvaient en exécution de peine ou de mesure, 4 étaient sous l'autorité de l'Office fédéral de la justice et 4 venaient d'autres cantons.

Les deux tableaux 7 et 8 sous leurs angles d'analyse différents démontrent bien que la prison de Champ-Dollon est confrontée à deux types de séjour assez différents. Si on prend comme base la population carcérale un jour fixe (tableau 8), seuls 5.9% des détenus sont incarcérés depuis moins de huit jours, tandis que 35.9% des détenus qui étaient à la prison de Champ-Dollon le 31.12.2008 y séjournaient depuis plus de quatre mois. En revanche, si on analyse toute la population carcérale 2008 (tableau 7), il s'avère que 34% des détenus séjournent moins de huit jours.

Cet aspect est logique, mais démontre néanmoins une des ambiguïtés de la prison de Champ-Dollon : d'un côté, il y a un pourcentage important de détenus qui effectuent des séjours très courts, et de l'autre côté une part importante de détenus qui effectuent des séjours prolongés.

Tableau 8 : Champ-Dollon : population au 31.12.2008 par durée de séjour

Durée	Nombre	%	% cumulé
1 jour	6	1.3	1.3
2 jours	2	0.4	1.7
8 jours	19	4.1	5.9
14 jours	37	8.0	13.9
30 jours	54	11.7	25.7
60 jours	98	21.3	47.0
90 jours	40	8.7	55.7
120 jours	39	8.5	64.1
> 120 jours	165	35.9	100.0
Total	460	100.0	100.0

Parmi les personnes qui sont sorties de la prison de Champ-Dollon en 2008, 27.6% avaient été transférées dans un autre établissement et 26% ont bénéficié d'un sursis (tableau 9). 21.7% avaient exécuté leurs peines ou mesures et 15.2% ont été relaxés par le juge d'instruction.

2.4% des détenus ont bénéficié d'une libération provisoire par la Chambre d'accusation et 2.8% d'une libération conditionnelle. 22 personnes ont été extradées, 11 acquittées et une personne est décédée.

Tableau 9 : Champ-Dollon : motifs de sortie 2008

Motif	Nombre	%
Transfert	728	27.6
Sursis	690	26.1
Peine/mesure exécutée	573	21.7
Relax	401	15.2
Libération*)	78	3.0
Libération conditionnelle	73	2.8
Libération provisoire	63	2.4
Extradition	22	0.8
Acquittement	11	0.4
Décès	1	0.0
Total	2'640	100.0

*) Cette catégorie comprend en grande partie des condamnations qui sont commuées en jour-amende.

2.3. ANALYSE PAR "LIEU DE DETENTION"

Le tableau 10 indique les taux d'occupation des différents "lieux de détention" de la prison de Champ-Dollon comme décrit sous le chapitre 1.2. Il doit être interprété avec une certaine prudence, car un détenu écroué à la prison de Champ-Dollon qui est transféré à l'UCP ou à l'UCH garde sa place à la prison. Les VPJ, par contre, sont un lieu transitoire, sachant que la durée de séjour y est limitée à une nuit.

Le nombre moyen de détenus par jour dans le bâtiment principal de Champ-Dollon est de 448 en 2008, ce qui donne un taux d'occupation de 164% pour l'année 2008. L'UCH a un taux d'occupation de 37% et l'UCP de 76%.

Tableau 10 : Champ-Dollon : analyse par "lieu de détention" 2008

	Nombre moyen détenus par jour	Nombre de places	Taux d'occupation %
Champ-Dollon*	448	270 (+6)	164
UCH**	3.7	10	37
UCP	5.3	7	76

*) y compris le Centre de sociothérapie « La Pâquerette » et les VPJ.

**) la capacité officielle de l'UCH est de dix lits, réparties en cinq cellules à deux lits. Cependant, en pratique, il est souvent difficile pour des raisons médicales d'accueillir deux détenus dans une cellule.

2.4. CONDUITES

a) Conduites externes

Les transports des détenus à l'extérieur de la prison sont assurés principalement par le Détachement de convoyage et de surveillance (DCS). Les principaux mouvements de la prison de Champ-Dollon se réalisent vers :

	2008	2007
Violons du Palais de Justice :	12'923	13'088
Hôtel de Police :	1'076	1'223
UCP :	165	163
UCH :	23	25

b) Conduites internes

Les conduites internes, c'est-à-dire le déplacement individuel d'un détenu à l'intérieur de la prison, sont assurées par le personnel de la prison de Champ-Dollon. Pour l'année 2008, elles s'élèvent à 35'179, ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'année 2007. La répartition se fait de la manière suivante (tableau 11) :

Tableau 11 : Champ-Dollon : conduites internes 2008

Motifs	Nombre 2008	%	2007
Service médical	13'431	38.2	14'539
Avocats	5'777	16.4	6'254
Visite famille	4'527	12.9	4'961
Groupe socio-éducatif	3'218	9.1	3'177
Téléphones	3'324	9.4	3'531
Aumôneries	2'283	6.5	2'388
Enseignants	1'331	3.8	1'699
SAPEM	840	2.4	736
Autres	448	1.3	522
Total	35'179	100	37'807

2.5. ATELIERS

Les ateliers de la prison de Champ-Dollon poursuivent un objectif d'occupation et de réinsertion. Les quatorze ateliers destinés aux personnes détenues à la prison disposent au total de 148 places, ce qui correspond à environ un tiers du nombre moyen de détenus. L'attente pour pouvoir travailler dans un atelier est de plusieurs mois. Le tableau 12 détaille le nombre de places par atelier et indique sommairement sa production.

Tableau 12 : Champ-Dollon : nombre de places au sein des ateliers 2008

Ateliers	Nombre de place	But / Production
Cuisine	30	Confection repas
Reliure	20	Divers produits de papeterie
Démontage	20	Env. 15 t / mois
Buanderie	18	Env. 7.5 t / mois
Nettoyeurs	17	Nettoyage sur l'étage
Créatifs de l'unité femmes	17	Couture, bois, céramique
Peinture	6	Entretien bâtiment
Entretien	6	Entretien intérieur et extérieur
Menuiserie	2	Construction, réparation
Bibliothèque	2	Gestion / mise à disposition livres
Ferblanterie	2	Sanitaires, réparation
PC / TV	2	Location, entretien
Sport	2	Nettoyeur / env. 20'000 détenus au sport / année
Atelier bonbons	4	Mise en boites
Total	148	